

MANDATÉ : Conseil de quartier de Duberger-Les Saules

RÉF. : R.C.A.2V.Q. 179

Date : 2016-09-14

- Consultation publique
- Demande d'opinion
- Assemblée publique de consultation

Origine :

- Conseil municipal
- Conseil d'arrondissement
- Comité exécutif
- Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 1 944 319 du cadastre du Québec.

(École du Domaine – roulettes temporaires)

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention de la conseillère municipale du district concerné.
3. Présentation du projet de modification des zones concernées et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Options soumises au vote :

Description des options

1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande.
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.
3. Abstention

Résultats du vote

5

0

0

Total : 5votes

Questions et commentaires du public:

- Le requérant : M. Denis Bouchard, architecte pour la firme Bouchard Bussières Carrier architectes, présente les plans d'implantation du projet d'agrandissement de l'école du Domaine.

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier:

- Un membre souhaite s'assurer que les travaux de construction liés à l'agrandissement de l'école n'occasionnent pas de nuisances au secteur résidentiel avoisinant. Il recommande notamment qu'un horaire normal de chantier soit respecté et que des moyens soient mis en place afin de limiter la propagation de la poussière.

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 1 944 319 du cadastre du Québec.

Personnes présentes :

Mmes Nathalie Bélisle*, trésorière, Josée Dion*, administratrice, Natacha Jean, conseillère municipale, Dominique Tanguay, conseillère municipale, MM. Martin Blais*, président, Jean Daniel* vice-président, Michel Lessard*, secrétaire.

* Ont droit de vote au conseil d'administration.

Personnes ressources : M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme, à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières.

Secrétaire de soutien : Mme Renée-Pier Bertrand.

Animation et préparation du rapport : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques à la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif de l'Arrondissement des Rivières.

17 citoyens assistent à la rencontre (5 femmes et 12 hommes).

Nombre d'interventions :

- Public : 0
- Membres du conseil d'administration : 1

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plans du secteur concerné (remis aux membres et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de règlement (présentée aux membres et au public et copie papier remise aux membres seulement).
- Présentation de type PowerPoint du plan d'implantation du projet d'agrandissement de l'école du Domaine (présentée aux membres et au public)

Signature :

Date : 16 septembre 2016



M. Martin Blais
Président du conseil de quartier de Duberger-Les Saules

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières afin qu'il soit annexé à leur rapport, lequel est transmis au conseil d'arrondissement.